

Une initiative "maladies rares" en Pays de la Loire

Pour répondre aux besoins des 165 000
personnes atteintes d'une maladie rare
dans notre région.

Une équipe mobile, des compétences

Pour informer et guider les patients, les
professionnels de santé et les associations
confrontés à une maladie rare.

Sous la responsabilité :

- du Pr. Dominique Bonneau, Généticien (CHU Angers)

et de référents médicaux :

- le Dr Christophe Verny, Neurologue (CHU Angers)
- le Pr. Yann Péréon, Neurologue (CHU Nantes)
- le Pr. Jean-François Stalder, Dermatologue (CHU Nantes)

- une cadre de santé
- une conseillère en génétique
- une psychologue
- une ergothérapeute
- une assistante sociale
- une secrétaire médicale
- une assistante de coordination

PRIOR Maladies Rares Angers

CHU Angers
Bât. des 4 services
4 rue Larrey
49933 Angers cedex 9
prior@chu-angers.fr

PRIOR Maladies Rares Nantes

CHU Nantes
Hôtel Dieu - 3e Ouest
1, place Alexis Ricordeau
44093 Nantes cedex 1
prior@chu-nantes.fr

N° Azur 0 820 26 00 10 (0,09 € TTC/min)
8h30-18h du lundi au vendredi



Concerné par une maladie rare ?

La Plateforme Régionale d'Information et d'Orientation des Maladies Rares

est là pour vous guider et vous informer



PRIOR Maladies Rares Pays de Loire

Angers
prior@chu-angers.fr

N° Azur 0 820 26 00 10
(0,09 € TTC/min)

Nantes
prior@chu-nantes.fr

Centrifab.02.41.34.84.00

Imprimé sur papier recyclé - service communication - CHU Angers - mai 2011 - PSNSPRIORDH0001

PRIOR,

au service des personnes concernées par une maladie rare

Les patients et leur entourage - les professionnels qui les accompagnent - les associations qui les soutiennent

Informier :

PRIOR réunit et partage des informations spécifiques sur les pathologies rares.

Orienter :

PRIOR guide les patients vers les personnes de proximité du secteur médical (centre de référence, centres de compétences...), du secteur paramédical, du secteur social, du secteur médico-social, du secteur de l'éducation, du secteur associatif.

Accompagner :

PRIOR peut accompagner ponctuellement les patients et leur entourage dans l'attente de trouver les professionnels relais.

PRIOR n'a pas pour mission d'effectuer des diagnostics, des soins.

Former :

PRIOR propose des actions de formation pour les professionnels de santé, médico-sociaux, éducatifs et les associations.

“ J'ai une maladie rare, je me sens seul.

Existe-t-il des associations ? ”

“ J'ai perdu de l'autonomie et je suis de plus en plus en difficulté pour gérer mon quotidien.

A qui dois-je m'adresser ? ”

“ Je suis suivie par le centre de référence pour ma maladie à Paris, je souhaiterais avoir, en lien avec eux, une prise en charge globale de proximité.

Est-ce possible ? ”

“ La maladie de mon enfant évolue. Je ne sais plus quoi faire. Je suis fatigué.

Vers qui m'orienter ? ”

